

## PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET 2019

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 5 mars 2019 et établi avec la volonté de maîtriser les dépenses, de ne pas augmenter la fiscalité et de poursuivre les projets engagés.

Avec les inondations qui ont touché la ville les 12 et 13 juin 2018 et après le recul important des dotations de l'Etat ces dernières années, le budget primitif 2019 veille à la préservation de la qualité du service public local et au maintien d'un niveau d'investissements significatif répondant aux besoins de proximité, en plus des travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ensemble des bâtiments publics.

Le budget général de la commune est composé du budget principal et du budget annexe assainissement. Il est présenté avec reprise des résultats de 2018.

### - Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
COMMUNE DE SALIES-DE-BEARN	7 756 330,00	8 098 095,00	15 854 425,00
ASSAINISSEMENT SALIES DE BEARN	189 480,00	543 740,00	733 220,00
<b>Total</b>	<b>7 945 810,00</b>	<b>8 641 835,00</b>	<b>16 587 645,00</b>

\* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : la section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. La section s'équilibre à 7 756 330 €, pour mémoire, elle était de 5 834 460 € au budget primitif 2018.

La section d'investissement s'équilibre à 8 098 095 €. Les dépenses sont constituées en grande partie par les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ensemble des bâtiments publics et de la voirie. A cela s'ajoute l'aménagement de la cote Saint Martin, la sécurisation de l'église Saint Martin, la mise aux normes des bâtiments communaux et l'embellissement de la ville afin de renforcer son attractivité.

Le financement de ces investissements est assurée en partie par les indemnités des assurances, l'autofinancement, le FCTVA, la vente des biens communaux, les subventions et l'emprunt.

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 1 536.44 k€
Charges de personnel : 1 877.26 k€
Subventions et participations : 385.90 k€
Autre : 434.11 k€
Epargne brute : 3 522.62 k€

Recettes

Contributions directes : 2 980.60 k€
Dotations et participations : 1 108.41 k€
Autre : 3 667.32 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

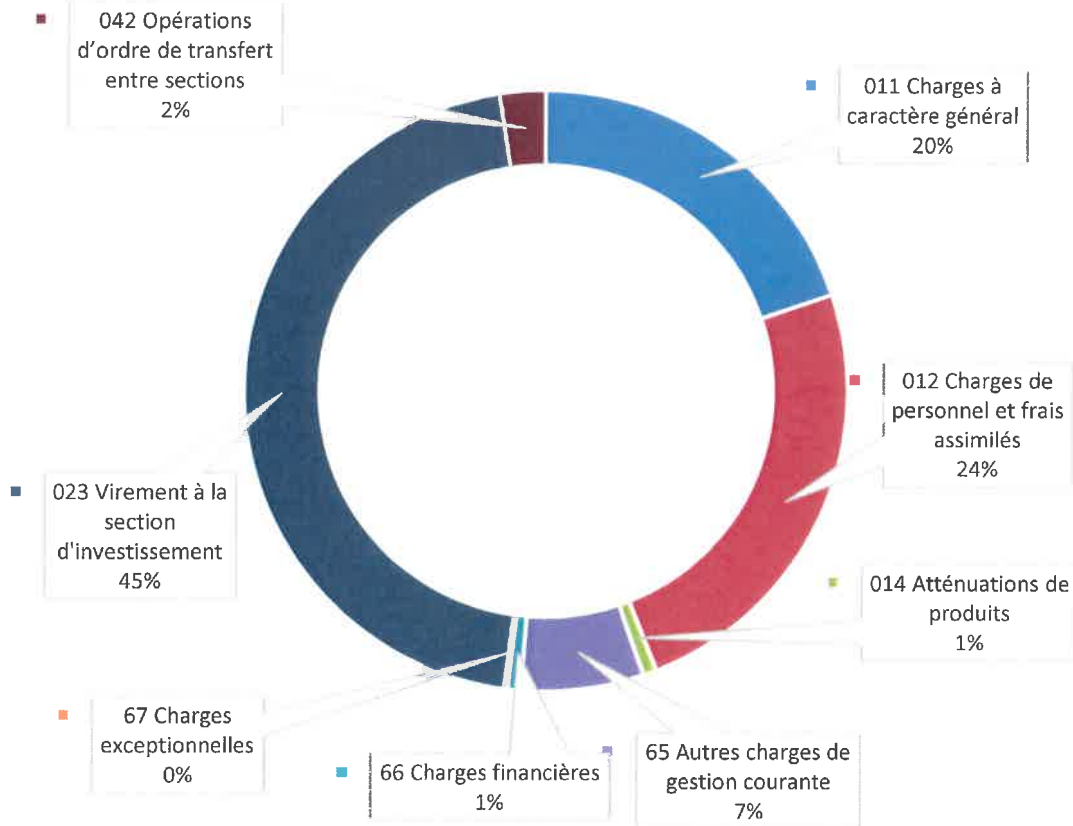
Dépenses d'équipement : 7 039.35 k€
Dette : 303.20 k€
Déficit antérieur : 645.54 k€
Autre : 110.00 k€

Recettes

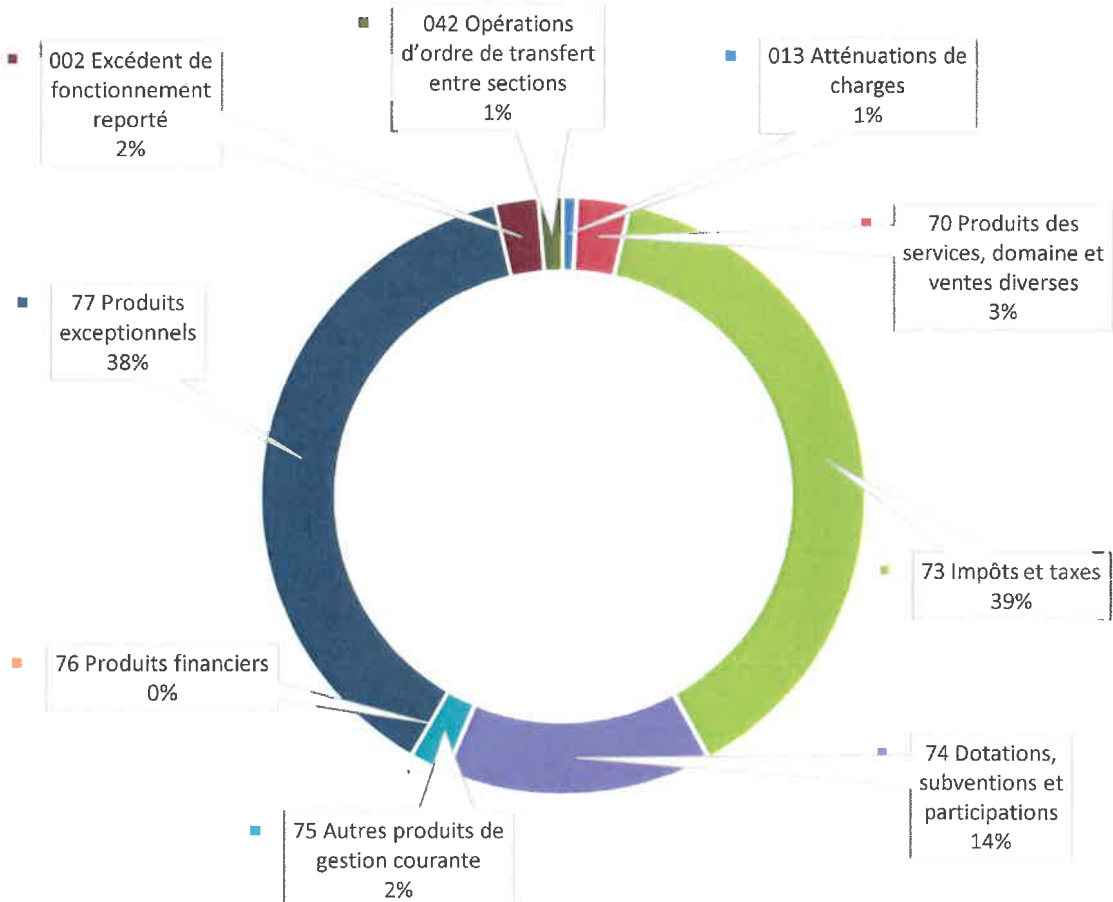
Emprunts : 428.76 k€
Subventions : 1 126.01 k€
Dotations, fonds et réserves : 1 992.07 k€
Autre : 1 028.64 k€
Epargne brute : 3 522.62 k€



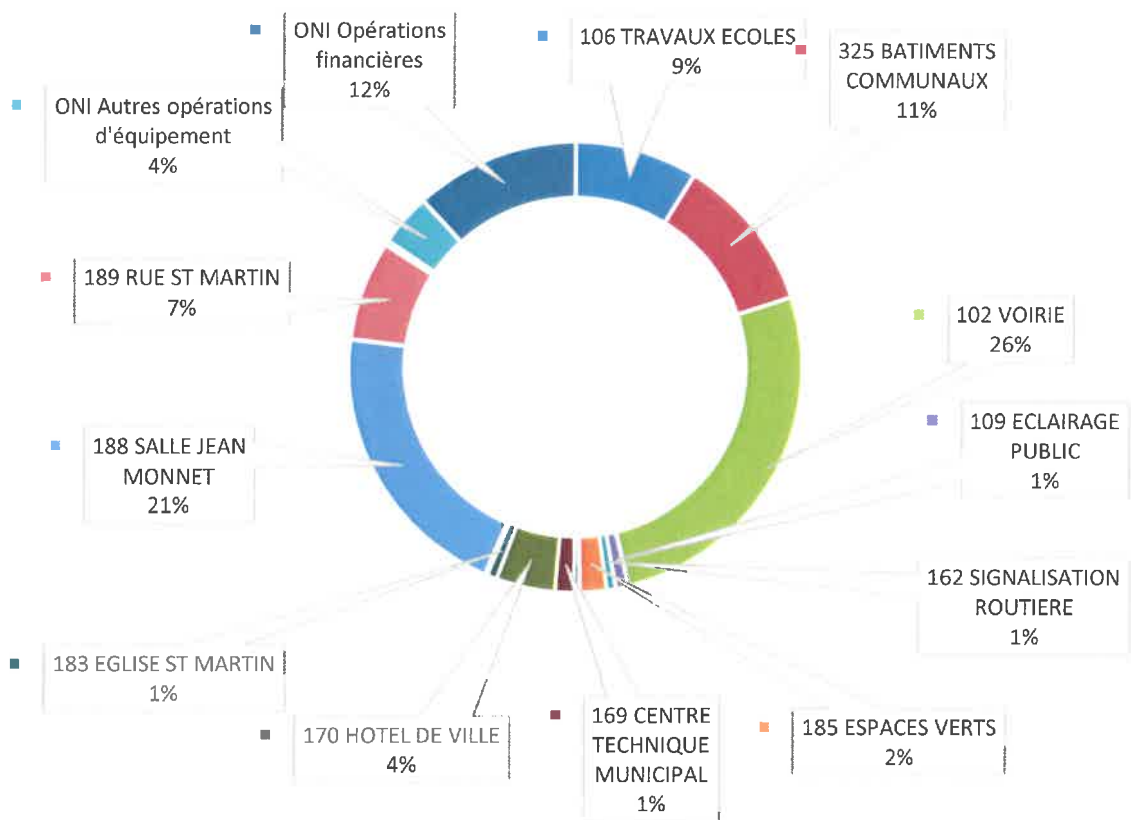
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



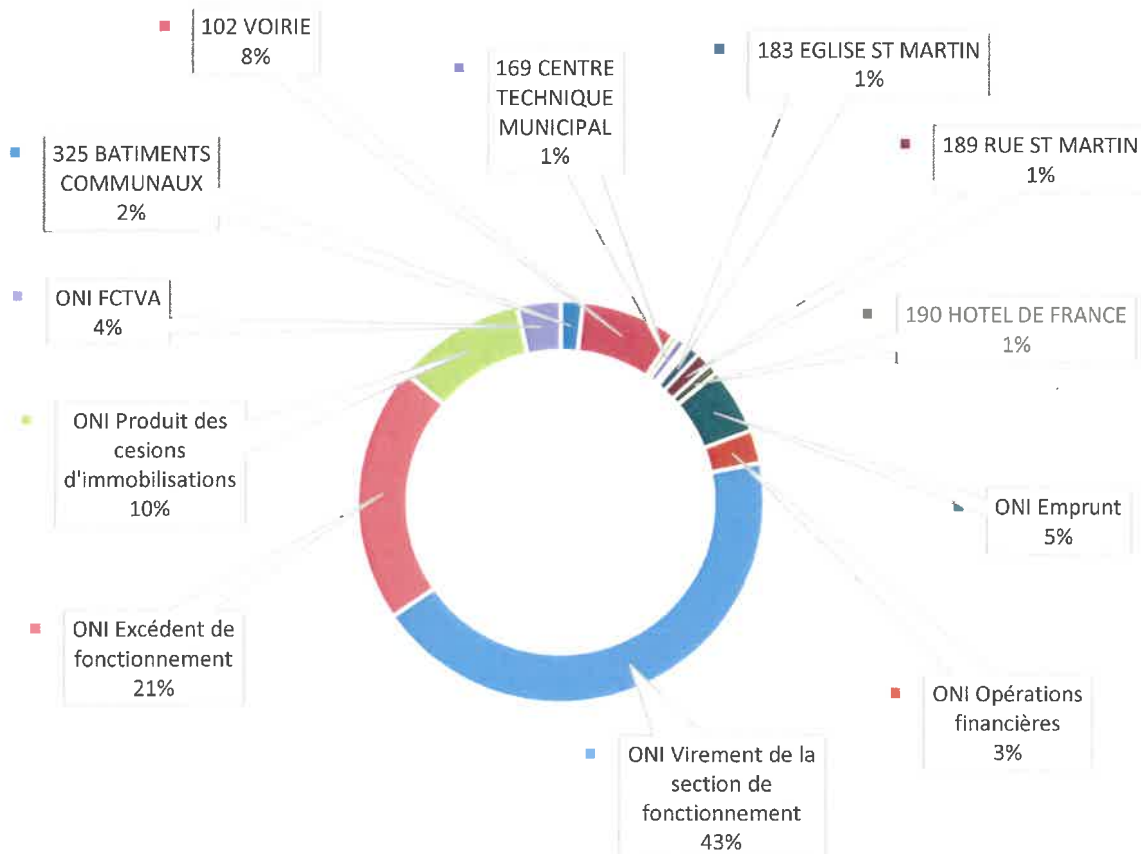
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT



## - Dette -

### Tableau synthétique

	Encours de la dette
COMMUNE DE SALIES-DE-BEARN	1 913 962,15
ASSAINISSEMENT SALIES DE BEARN	1 240 425,81
<b>Total</b>	<b>3 154 387,96</b>

En 2019, la commune va devoir recourir à l'emprunt.

Le ratio par habitant qui mesure l'encours de la dette est de 636.86 € pour l'ensemble des budgets (dont 397 € pour la commune), il est inférieur à celui de la moyenne nationale de la strate qui est de 795 €.

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0.68 an(s)

### Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus

